

MINISTERE DE LA MICRO-
FINANCE DE L'EMPLOI DES
JEUNES ET DES FEMMES
(MMFEJF)

MINISTERE DE L'AGRICULTURE,
DE L'ELEVAGE ET DE LA PÊCHE
(MAEP)

Recueil de Fiches et de Conseils Techniques sur la Production Halieutique

Ces normes ne sauraient être considérées comme des valeurs absolues mais des ordres de grandeur qui permettent de faire des estimations qui se rapprochent des conditions réelles. Elles peuvent, de ce fait, varier selon les conditions du milieu et les espèces élevées.

Thème :

Poissons d'Elevage

CARACTÉRISTIQUES D'UN POISSON DE PISCICULTURE

Un poisson de pisciculture doit :

- Etre rustique, c'est-à-dire supporter les conditions difficiles ;
- Etre facile à se reproduire ;
- Etre facile à alimenter (chaîne alimentaire courte) ;
- Avoir une croissance rapide ;
- Etre résistant aux manipulations.

LES POISSONS DE PISCICULTURE COURAMMENT UTILISÉS AU BÉNIN

Ce sont entre autres :

- Les tilapias (*Tilapia*, *Sarotherodon*, *Oreochromis*, etc.) ;
- Les silures noirs (*Clarias*, *Heterobranchus* etc) ;
- *Heterotis* ;
- *Chrysichthys* ou silures blancs.

DENSITÉ DE MISE EN CHARGE RECOMMANDÉE POUR LES POISSONS :

▪ Cas typique du tilapia

Géniteurs (pour la reproduction) : 0,75 à 1 poisson/m² avec un sex-ratio de un mâle pour trois femelles (pour un étang de 200 m² par exemple, il faut 150 à 200 géniteurs soit 38 mâles pour 112 femelles ou 50 mâles pour 150 femelles). La première récolte d'alevins se fera 45 jours après la mise en charge et ensuite régulièrement tous les 15 ou 30 jours suivant la saison (la reproduction est plus importante en saison pluvieuse) ;

- **Fingerlings** (poissons de la taille des doigts): 30 à 50 alevins/m² pendant une période de pré grossissement de 60 jours au plus dans l'étang, soit 6.000 à 10.000 poissons pour un étang de 200 m² ;

Poissons marchands (poissons de table) : 2 à 3 poissons m², soit 400 à 600 poissons pour un étang de 200 m². Après une durée de 6 mois d'élevage, le poisson doit pouvoir atteindre un poids commercial de plus de 200 grammes.

- **Cas typique du clarias**

- **Géniteurs (pour la reproduction) et fingerlings** : les larves et les alevins du poisson *Clarias* s'obtiennent la plupart du temps par une reproduction artificielle. A cet effet, il faut toujours se rapprocher d'une ferme spécialisée pour obtenir les alevins ou les fingerlings de taille homogène.
- **Poissons marchands** : (poissons de table) : 5 à 10 alevins ou fingerlings/m², soit 1.000 à 2.000 pour un étang de 200 m². Après une durée de 8 mois d'élevage, le poisson doit pouvoir atteindre un poids commercial de plus de 400 grammes.
- **Attention ! L'hétérogénéité de tailles dans l'élevage de *Clarias* favorise beaucoup le cannibalisme en leur sein.**
- **Suivi des poissons en cours d'élevage**

Il faut :

- a. Observer régulièrement le comportement des poissons ;
- b. Contrôler la façon de nager des poissons ;
- c. Pêcher et isoler les poissons au cas où leur manière de nager est douteuse car il se pourrait qu'ils soient malades ;
- d. Arrêter l'alimentation et la fertilisation au cas où vous découvrez régulièrement des poissons morts ;
- e. Renouveler partiellement l'eau de l'étang (cas des étangs vidangeables) ;
- f. Faire appel à un spécialiste ou un expert au cas où la mortalité persiste et dure dans le temps.

REPUBLIQUE DU BENIN

**MINISTERE DE LA
MICRO-FINANCE DE L'EMPLOI
DES JEUNES ET DES FEMMES
(MMFEJF)**

**MINISTERE DE L'AGRICULTURE,
DE L'ELEVAGE ET DE LA PÊCHE
(MAEP)**

CELLULE FOCALE PNDCC MAEP

**DIRECTION DU CONSEIL
AGRICOLE ET DE LA FORMATION
OPERATIONNELLE**

**DIRECTION
DES PECHES**

Réalisé par l'ET CBAE : Tél : 21 30 43 33 / 95 96 48 11
avec l'Appui des ETs PROMO 2A2 Cel: 90 93 10 16 / 97 60 65 56

Remerciement : Nos remerciements Dr. Ir. Guy A. MENSAH pour la lecture du manuscrit

Dépôt Légal : N° 4166 du 12 Juin 2009, 2^{ème} trimestre, Bibliothèque Nationale (BN) du Bénin
ISBN 978 - 99919 - 306-2-6